



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Alphonse, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Reina Goulet, secrétaire-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Le Conseil municipal de Saint-Alphonse a adopté à une séance ordinaire, tenue le 5 octobre 2020 le Règlement numéro 321-2020 décrétant une dépense de 45 000 \$ et un emprunt de 45 000 \$ pour l'acquisition d'une camionnette;

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a approuvé ce règlement en date du 27 novembre 2020.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal ou si le site web de la municipalité.

Que le règlement entre en force et en vigueur conformément à la loi.

Donné à St-Alphonse
Ce 3 décembre 2020

Reina Goulet,
Directrice générale et secrétaire-trésorière